Nations Unies A/74/688

# Assemblée générale

Distr. générale
10 février 2020
Français
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**
Point 111 de l'ordre du jour
**Rapport du Secrétaire général sur le Fonds pour la consolidation de la paix**

## Fonds pour la consolidation de la paix

### Rapport du Secrétaire général

*Résumé*

En 2019, le Fonds pour la consolidation de la paix a approuvé des investissements d'un montant de 191 millions de dollars (183 millions de dollars en 2018) en faveur d'activités menées dans 34 pays, poursuivant ainsi sa trajectoire de croissance modeste. Toujours en 2019, 30 % des investissements du Fonds, soit 57,8 millions de dollars, ont concerné des situations de transition. De nouveaux investissements transfrontières d'un montant de 7,8 millions de dollars ont également été approuvés. Le Fonds a alloué un montant record de 40,1 millions de dollars (contre 37,1 millions de dollars en 2018) à des entités des Nations Unies et à des organisations de la société civile dans le cadre de son appel annuel en faveur de l'inclusion des femmes et des jeunes. Un certain nombre d'États Membres ont versé des contributions plus importantes pour financer les investissements du Fonds, comme je les avais appelés à le faire. En 2019, le Fonds a reçu 134,8 millions de dollars de 25 États Membres, mais la demande de financement a continué de dépasser largement les ressources disponibles. Il a donc dû réduire son objectif de programmation initial de près de 60 millions de dollars en reportant certains investissements et en en réduisant d'autres considérablement.

20-01875 (F) 260220 260220

Merci de recycler

# I. Introduction

1. Le présent rapport annuel, qui porte sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, est le dixième rapport présenté à l'Assemblée générale en application de sa résolution 63/282. Il couvre la troisième et dernière année du plan stratégique du Fonds pour la consolidation de la paix pour la période 2017-2019. Il sera complété par un rapport financier vérifié que publiera le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires le 31 mai 2020 au plus tard. On trouvera des informations détaillées sur la page Consolidation de la paix du site Web de l'Organisation des Nations Unies (www.un.org/peacebuilding/fr) et, en ce qui concerne les différents projets exécutés, sur le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (http://mptf.undp.org).

# II. Résultats obtenus et enseignements tirés à travers le monde

2. En 2019, pour la première fois en quatre ans, le nombre et la complexité des conflits violents ont augmenté, ce qui a fait de nombreuses victimes parmi les civils. Aujourd'hui, plus de 70 millions de personnes sont en situation de déplacement forcé, soit le double d'il y a 20 ans ou 2,3 millions de personnes de plus qu'il y a un an. En matière de conflits, il est bien trop coûteux de privilégier l'intervention a posteriori plutôt que la prévention. La réforme de l'Organisation vise à faire une place plus importante à la prévention afin de concrétiser l'ambition de la Charte des Nations Unies de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Les activités menées en 2019, première année complète écoulée depuis la restructuration du pilier Paix et sécurité restructuré et le repositionnement du système pour le développement, ont permis d'améliorer la cohérence dans l'ensemble du système et notamment de renforcer l'intégration de l'analyse et des stratégies entre les piliers.

3. Dans le cadre de ces efforts et comme je l'avais prévu dans l'un de mes précédents rapports sur la consolidation et la pérennisation de la paix (A/73/890-S/2019/448), le Fonds pour la consolidation de la paix a continué de jouer un rôle central en accordant une place prépondérante à la prévention grâce à des stratégies transversales. Comme le montre la liste de ses membres et le confirment des évaluations indépendantes, il apporte en temps voulu un appui catalyseur au système des Nations Unies pour lui permettre de mener une action cohérente en matière de consolidation de la paix, tout en étant plus résistant aux risques que d'autres instruments. Il a continué de venir compléter d'autres fonds tels que le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds pour la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que d'autres mécanismes d'appui, comme l'appel pluriannuel du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. En 2019, il a continué sur cette lancée en obtenant des résultats communs et en renforçant les effets des stratégies de consolidation de la paix tout en répondant à un nombre sans précédent de demandes émanant du plus grand nombre de pays depuis sa création. Il a également joué un rôle clé dans l'application des recommandations du Comité exécutif et des conclusions des missions de bons offices des représentantes et représentants spéciaux régionaux du Secrétaire général en exécutant des programmes concrets.

4. En 2019, le Fonds a approuvé des investissements d'un montant de 191 millions de dollars (183 millions de dollars en 2018) en faveur d'activités menées dans 34 pays, poursuivant ainsi sa trajectoire de croissance modeste (voir tableau 1). Le mécanisme de financement des interventions rapides, conçu pour répondre à toute demande d'appui ponctuel ne dépassant pas 3 millions de dollars, a représenté 82,7 millions de dollars et le mécanisme de financement du relèvement pour la

consolidation de la paix, qui permet de donner suite aux demandes des pays souhaitant bénéficier d'un appui et d'effectuer des analyses conjointes complètes des conflits et de définir les priorités en la matière, a représenté 108,5 millions de dollars. Depuis 2017, le Fonds a approuvé des investissements d'un montant de 531 millions de dollars en faveur d'activités menées dans 51 pays, dépassant ainsi l'objectif qu'il s'était fixé dans son plan stratégique pour 2017-2019, à savoir d'approuver des investissements de 500 millions de dollars en faveur de 40 pays, et faisant plus que doubler le montant qui avait été approuvé au cours du cycle triennal précédent (218 millions de dollars). Bien que cela soit encore insuffisant, il s'agit d'un important pas en avant vers la réalisation de l'objectif fixé dans mon rapport susmentionné, c'est-à-dire que le Fonds investisse au moins 500 millions de dollars par an. Un bond de géant dans l'appui apporté au Fonds sera nécessaire pour atteindre cet objectif.

5. En 2019, à la demande de gouvernements et à la suite de l'analyse approfondie des conflits et de l'établissement des priorités sous la direction des coordonnatrices et coordinateurs résidents, j'ai déclaré que le Cameroun, Haïti et le Soudan réunissaient les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds et que le Mali les remplissait de nouveau. Dans le même temps, la période ouvrant droit à un financement du Fonds a pris fin pour 9 pays, portant le nombre total actuel de pays pouvant bénéficier d'un appui financier à 19. Les investissements du Fonds visant à appuyer la mise en œuvre des accords de paix et la mise en place de services administratifs essentiels ont augmenté par rapport à 2018. Par ailleurs, le Fonds a fait des investissements au Rwanda et en Ouzbékistan, où il n'avait jamais investi auparavant.

6. En 2019, 30 % des investissements du Fonds, soit 57,8 millions de dollars, ont concerné des situations de transition. Ces investissements étaient conformes à mes nouvelles directives relatives à la planification des transitions et visaient à atténuer les effets du déficit de financement qui accompagnait généralement la clôture d'une mission grâce à un engagement avant et après le retrait des effectifs de la mission ou tout au long de sa reconfiguration. Le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a contribué à chaque mission d'évaluation stratégique menée dans des contextes de transition et le Fonds a approuvé des investissements qui ont permis de s'attaquer aux difficultés que les pays rencontraient en matière de consolidation de la paix et de développement pendant et après la phase de transition des missions. Par exemple, une évaluation du portefeuille de projets du Fonds effectuée en Côte d'Ivoire a révélé que celui-ci avait comblé une lacune importante pendant la phase de transition, permettant au pays de continuer de se concentrer sur la consolidation de la paix et d'éviter de disperser les capacités. L'appui apporté par le Fonds à l'exécution du mandat de consolidation de la paix des missions de maintien de la paix et des missions politiques spéciales s'est également accru. En 2019, 39 % des investissements du Fonds ont été réalisés dans le cadre de missions de maintien de la paix, contre 27 % en 2018, et 12 % dans des pays où était déployée une mission politique spéciale. Dans ce contexte, le Fonds a joué un rôle important en assurant la coordination entre les équipes de pays des Nations Unies et les missions.

7. Le Fonds a continué de mettre l'accent sur l'appui aux stratégies transfrontières et régionales, domaine de plus en plus prioritaire, bien que la multiplicité des acteurs et la complexité des programmes faisant intervenir plusieurs équipes de pays se traduisent par un rythme d'approbation des nouveaux projets plus lent que pour les projets concernant un seul pays. En 2019, de nouveaux investissements transfrontières ont été approuvés pour un montant de 7,8 millions de dollars. Le Sahel demeure l'une des principales priorités du Fonds : au cours des trois dernières années, 137 millions de dollars ont été affectés à la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Pendant la période couverte par le plan stratégique, les investissements

transfrontières se sont élevés à 44 millions de dollars, soit 8 % de l'ensemble des investissements. De nouvelles directives relatives aux programmes concernant des zones frontalières ont été élaborées à l'intention des demandeurs et des bénéficiaires.

8. Les activités menées en faveur de l'avancement des femmes et des jeunes au moyen d'approches innovantes et participatives ont continué d'occuper une place centrale dans le portefeuille de projets du Fonds. En 2019, celui-ci a alloué un montant record de 40,1 millions de dollars (contre 37,1 millions de dollars en 2018) à des entités des Nations Unies et à des organisations de la société civile dans le cadre de l'appel lancé au titre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes. Sur ce montant, environ 20,4 millions de dollars ont été consacrés au renforcement de l'esprit de décision des jeunes, ce qui fait de l'Initiative pour la promotion des jeunes la plus importante initiative de financement visant à appuyer l'application des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité. En partenariat avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le programme des Volontaires des Nations Unies, le Fonds a élargi son soutien aux projets novateurs qui favorisent une participation effective des femmes et des jeunes à la consolidation de la paix. En 2019, l'appel a été axé sur la diversification des partenariats et la collaboration avec les partenaires locaux, en particulier les organisations dirigées par des femmes ou des jeunes. Le Fonds a alloué 12,9 millions de dollars à des organisations de la société civile, dont cinq organisations nationales en Colombie, à Madagascar, en République démocratique du Congo et en Sierra Leone. Pendant la période couverte par son plan stratégique, il a alloué un montant total de 106,6 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes, dont 29,8 millions de dollars (28 %) ont été versés à 27 organisations de la société civile.

9. En 2019, 40 % de l'ensemble des investissements du Fonds ont été consacrés à des activités de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre et ont ainsi dépassé, pour la cinquième année consécutive, l'objectif de 15 % fixé dans mes sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix, une première pour un fonds des Nations Unies.

10. En 2019, le Fonds et la Commission de consolidation de la paix ont continué de renforcer leur collaboration. En janvier, le Président et les Vice-Présidents de la Commission ont eu un échange informel avec le Groupe consultatif du Fonds sur les moyens de favoriser de plus grandes synergies entre la Commission et le Fonds. Tout au long de 2019, le Bureau d'appui à la consolidation de la paix a régulièrement informé la Commission des activités menées par le Fonds. En novembre, les États Membres ont été mis au courant de la nouvelle stratégie du Fonds. L'établissement d'un dialogue constant avec la Commission sur les activités du Fonds renforcera encore les travaux de celle-ci tout en préservant l'indépendance du Fonds. Dans le prolongement des échanges constructifs qui ont eu lieu en 2019 sur le Tchad et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, par exemple, j'encourage les pays qui reçoivent un appui du Fonds à utiliser la tribune qu'offre la Commission pour faire part de leurs données d'expérience en matière de consolidation de la paix et mobiliser des ressources supplémentaires. En 2019, des synergies plus importantes ont été constatées dans de nombreux autres pays : par exemple, en février, le Président de la formation République centrafricaine de la Commission s'est rendu à Bangui avec la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique et le Sous-Secrétaire général chargé du Bureau d'appui à la consolidation de la paix ainsi que des membres de la Commission, afin de mobiliser un appui en faveur de l'accord de paix et de déterminer quels pouvaient être les principaux domaines d'appui du Fonds. Celui-ci a rapidement

approuvé une nouvelle enveloppe de 19,8 millions de dollars devant servir à appuyer la mise en œuvre des principales priorités de l'accord.

11. Le Fonds a également contribué à faire progresser l'application du Cadre de partenariat entre l'ONU et la Banque mondiale pour les situations de crise, en investissant 4,4 millions de dollars dans la création du Mécanisme d'appui à l'action humanitaire, au développement, à la consolidation de la paix et aux partenariats. Celui-ci offre des subventions aux entités des Nations Unies opérant au niveau national qui cherchent à établir des partenariats stratégiques avec la Banque mondiale dans le cadre d'activités conjointes de collecte de données, d'analyse, d'évaluation et de planification. Ces subventions permettront de renforcer les partenariats en matière de prévention établis au niveau national, de tirer parti de la dix-neuvième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement et d'appuyer les efforts de partenariat dans les pays où des missions sont en phase de transition. Des moyens d'appui ont été déployés en amont au Burkina Faso pour permettre le lancement de l'évaluation de la prévention et de la consolidation de la paix menée conjointement par l'ONU, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne.

12. Un certain nombre d'États Membres ont versé des contributions plus importantes pour financer les investissements du Fonds, comme je les avais appelés à le faire. En 2019, le Fonds a reçu 134,8 millions de dollars de 25 États Membres, qui pour la plupart ont augmenté le montant de leur contribution par rapport aux années précédentes. Pour la première fois, il a également reçu des contributions de l'Union européenne et de la Nouvelle-Zélande, élargissant ainsi l'éventail de ses donateurs. Cependant, plus de 96 % des ressources continuent d'être fournies par 12 États Membres seulement et seul un très petit nombre d'entre eux prennent des engagements pluriannuels. Entre 2017 et 2019, les recettes du Fonds se sont élevées à 479 millions de dollars (contributions d'un montant de 356 millions de dollars et report de 116 millions de dollars (plus intérêts) versés par 34 États Membres), soit un peu moins que l'objectif minimal fixé dans le plan stratégique. Toutefois, la demande de financement a continué de dépasser largement les ressources disponibles. En conséquence, le Fonds a dû réduire son objectif de programmation initial de près de 60 millions de dollars en 2019, en reportant certains investissements et en en réduisant d'autres considérablement.

13. Un appui accru est nécessaire pour répondre aux besoins croissants et tirer parti du rôle unique du Fonds. Alors que le Fonds entre dans une nouvelle période de planification de cinq ans, j'invite les États Membres à renforcer leur soutien en s'engageant à verser des contributions non préaffectées sur une période plus longue afin qu'il dispose d'un financement suffisant, prévisible et durable lui permettant de prévenir les crises ou de les maîtriser. À cet égard, je me félicite de l'initiative prise par la Suède de convoquer, avec les 12 principaux contributeurs, le premier dialogue stratégique annuel sur les activités du Fonds. De plus, je remercie les Amis du Fonds pour la consolidation de la paix, rassemblés par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et la Suède, et le Groupe des amis de la pérennisation de la paix, créé par le Mexique, d'avoir continué d'apporter un appui.

Tableau 1
**Décisions du Fonds pour la consolidation de la paix en 2019**

| | *Montants approuvés en 2019* | | |
|---|---|---|---|
| | *Mécanisme de financement des interventions rapides* | *Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix* | *Total* |
| | *(En dollars des États-Unis)* | | |
| Albanie[a] | 812 665 | | 812 665 |
| Burkina Faso | 2 327 444 | | 2 327 444 |
| Burundi | 1 500 000 | | 1 500 000 |
| Cameroun | | 7 336 769 | 7 336 769 |
| Colombie | 916 369 | 2 000 000 | 2 916 369 |
| Congo (République démocratique du) | 7 971 886 | | 7 971 886 |
| Côte d'Ivoire | 3 509 467 | 2 930 379 | 6 439 846 |
| El Salvador | 1 500 000 | | 1 500 000 |
| Gambie | 499 999 | 3 349 997 | 3 849 996 |
| Guatemala | 5 200 000 | 1 381 284 | 6 581 284 |
| Guinée | 3 895 195 | 2 026 890 | 5 922 085 |
| Guinée-Bissau | | 2 800 511 | 2 800 511 |
| Haïti | | 2 500 000 | 2 500 000 |
| Îles Salomon | | 2 149 820 | 2 149 820 |
| Kirghizistan | 1 450 000 | | 1 450 000 |
| Liban | 3 000 000 | | 3 000 000 |
| Libéria | 3 000 000 | 4 635 799 | 7 635 799 |
| Libye | 2 950 705 | | 2 950 705 |
| Madagascar | 3 467 000 | 8 689 478 | 12 156 478 |
| Mali | 3 157 896 | 8 088 920 | 11 246 816 |
| Myanmar | 2 843 137 | | 2 843 137 |
| Nations Unies[b] | 5 205 507 | | 5 205 507 |
| Niger | 1 643 159 | 1 071 922 | 2 715 081 |
| Ouganda | 2 487 750 | | 2 487 750 |
| Ouzbékistan | 2 199 370 | | 2 199 370 |
| République centrafricaine | 7 872 954 | 16 038 422 | 23 911 375 |
| Rwanda | 1 499 999 | | 1 499 999 |
| Sierra Leone | 300 000 | 3 000 000 | 3 300 000 |
| Somalie | 2 500 000 | 8 000 000 | 10 500 000 |
| Soudan | | 20 000 000 | 20 000 000 |
| Soudan du Sud | 2 898 463 | 6 000 000 | 8 898 463 |
| Sri Lanka | 1 939 907 | | 1 939 907 |

| | *Montants approuvés en 2019* | | |
|---|---|---|---|
| | *Mécanisme de financement des interventions rapides* | *Mécanisme de financement du relèvement pour la consolidation de la paix* | *Total* |
| | *(En dollars des États-Unis)* | | |
| Tadjikistan | 2 000 000 | | 2 000 000 |
| Tchad | | 6 568 699 | 6 568 699 |
| Yémen | 4 186 460 | | 4 186 460 |
| **Total** | **82 735 332** | **108 568 890** | **191 304 222** |

*Source* : Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires, janvier 2020.

*Note* : Le tableau présente les décisions de financement qui ont été prises en 2019 et non les fonds qui ont été effectivement transférés ou utilisés. On trouvera des données actualisées sur les fonds effectivement transférés ou utilisés sur le portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires.

[a] Dans le cadre d'un projet régional.
[b] Montant tenant compte de l'Initiative pour l'action humanitaire, le développement et la paix, menée conjointement par l'ONU et la Banque mondiale, et des capacités de suivi et d'évaluation du Fonds, y compris le fichier d'experts pouvant apporter un appui à l'exécution des programmes.

# III. Pays dans lesquels le Fonds pour la consolidation de la paix est actif

## A. Amérique latine et Caraïbes

14. Comme suite à une demande du Gouvernement haïtien, j'ai décidé que le pays remplissait les conditions nécessaires pour bénéficier d'un appui du Fonds à la suite de la fermeture de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, de l'achèvement des activités relatives aux programmes et du transfert de responsabilités au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti. Dans le cadre du dispositif d'appui du Fonds, un projet d'un montant de 2,5 millions de dollars a été approuvé. Il vise à renforcer l'accès à la justice, en particulier pour les femmes et les enfants, et est axé sur la mise en œuvre de la loi de 2018 sur l'assistance judiciaire. Ce projet est novateur car il a pour objectif d'améliorer l'accès à la justice au moyen d'une action concertée des institutions, de la société civile et des jeunes et notamment d'unités mobiles chargées d'apporter une aide juridique.

15. En Amérique centrale, l'initiative régionale d'El Salvador, du Guatemala et du Honduras, initialement approuvée en 2017, a permis de renforcer les mécanismes nationaux de protection et de réintégration des migrants. En El Salvador, le Fonds a apporté un appui aux migrants de retour dans le pays par l'intermédiaire du centre d'accueil des rapatriés de San Salvador, qui, par le truchement de l'Organisation internationale pour les migrations, du Programme alimentaire mondial et du Programme des Nations Unies pour le développement, a offert à plus de 29 000 hommes et femmes un soutien psychosocial, une assistance judiciaire et des moyens de subsistance. Le Fonds a également approuvé un projet visant à lutter contre la violence dans la société, et en particulier la violence dont sont victimes des femmes et des filles dans les transports publics, dans le cadre d'une coopération avec la police et la société civile et de campagnes médiatiques. Au Guatemala, il a étendu les initiatives existantes en matière de gouvernance démocratique et de dialogue,

notamment en fournissant un financement supplémentaire au Tribunal électoral suprême dans la perspective des élections générales de 2019, et investi des fonds supplémentaires en vue de consolider les capacités nationales et d'améliorer l'accès des victimes du conflit armé interne à la vérité, à la justice, à des moyens de réparation et à des garanties de non-répétition.

16. En Colombie, le Fonds a continué de financer des initiatives clés tendant à appuyer la mise en œuvre de l'accord de paix entre le Gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire en versant des contributions au fonds d'affectation spéciale pluripartenaire aux fins de la pérennisation de la paix dans le pays. Un investissement supplémentaire a été approuvé pour permettre à la Commission de la vérité d'étendre son champ d'action à 22 municipalités en dehors de la capitale et favoriser ainsi la participation d'un large éventail de secteurs, d'institutions et de victimes dans les zones touchées par le conflit. Grâce à l'appui apporté à Humanicemos DH, une organisation de déminage composée d'ex-combattants, plus de 100 d'entre eux ainsi que les membres de leur famille ont été réintégrés sur le plan économique, ce qui a permis de renforcer la confiance et de faciliter la réconciliation au sein des populations touchées par la guerre. Le projet a été étendu grâce au financement du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, ce qui prouve que le Fonds pour la consolidation de la paix joue un rôle de catalyseur financier dans les approches novatrices de consolidation de la paix. Comme suite à l'appel que j'ai lancé en vue de trouver des moyens novateurs de financer la consolidation de la paix, le Fonds appuie sept investissements du secteur privé dans des zones touchées par le conflit au moyen de mécanismes de financement mixte. En versant initialement 2,2 millions de dollars, il a incité le secteur privé à verser une somme sept fois plus importante, soit un rapport de 1 pour 7.

## B. Asie et Pacifique

17. Le Fonds a aidé le Gouvernement national de Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Gouvernement autonome de Bougainville à collaborer à l'organisation du référendum sur le futur statut politique de Bougainville, qui a eu lieu à la fin de 2019. En collaboration avec le Groupe de l'appui à la médiation de l'ONU, la Division de l'assistance électorale et la Division de l'Asie et du Pacifique du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ainsi que la Commission référendaire de Bougainville, il a facilité l'instauration d'un climat propice à la tenue pacifique d'un référendum. Il a également favorisé la signature de l'accord de partenariat parlementaire entre le Parlement national et la Chambre des représentants de Bougainville, dans lequel ils se sont engagés à accroître leur collaboration pendant et après le référendum, et renforcé le rôle joué par les femmes et les jeunes dans la préparation du référendum. De plus, il a aidé les deux gouvernements à trouver un compromis pour régler l'important différend de longue date concernant le calcul de la subvention de restauration et de développement. Enfin, le premier projet de l'ONU visant à consolider la paix dans la région des Hautes-Terres a débuté en 2019.

18. Dans les Îles Salomon, les initiatives financées par le Fonds ont continué d'offrir un forum inclusif pour résoudre les problèmes liés à la consolidation de la paix en favorisant la participation de groupes de femmes et de jeunes dans les provinces de Guadalcanal et de Malaita ainsi que la province occidentale. Dans cette dernière, les activités de sensibilisation menées par le groupe de femmes ont amené les autorités provinciales à opter pour une budgétisation sensible au genre et, plus particulièrement, à consacrer 20 % du budget à la politique de la province concernant le genre. Au niveau national, le Fonds a appuyé l'organisation de consultations avec les femmes et les jeunes sur le cadre et la politique de réparation. Un projet de politique de réparation a pu être élaboré, grâce à l'important soutien technique qui a

été fourni au Ministère de la gouvernance traditionnelle, de la paix et des affaires ecclésiastiques. En outre, l'appui apporté par le Fonds à la formation à la consolidation de la paix et au dialogue sur la médiation et la consolidation de la paix dans les principales zones de tension près de la capitale Honiara a permis aux dirigeantes et dirigeants communautaires de persuader les jeunes de ne pas commettre des actes de violence alors que des troubles avaient éclaté au lendemain des élections d'avril 2019.

19. Le projet financé par le Fonds dans la région de Mindanao aux Philippines a continué de contribuer pour une large part à l'avancement du processus de paix du Bangsamoro, notamment grâce à des activités de sensibilisation du public au plébiscite organisé à Mindanao de janvier à février 2019 sur la ratification de la loi organique du Bangsamoro, qui avait été adoptée par le Parlement en 2018. Le plébiscite, qui a été une réussite, a abouti à la création de l'Autorité de transition du Bangsamoro en mars 2019.

20. Les initiatives approuvées par le Fonds au cours des années précédentes ont continué de contribuer aux efforts déployés en faveur de la justice transitionnelle et de la réconciliation à Sri Lanka. En 2019, le Gouvernement a créé le Bureau des réparations et nommé cinq commissaires qu'il a chargés de remplir le mandat de cette entité qui consistait à identifier les personnes qui pouvaient être admises au bénéfice de réparations d'après-conflit et à leur verser ces réparations. Le Fonds a également continué de fournir un appui au Bureau des personnes disparues et à ses bureaux régionaux, qui, depuis leur création en 2018, ont amélioré l'accès aux services. Le Bureau des personnes disparues a mené une campagne de communication réussie, qui a été vue par plus d'un million de personnes rien que sur les médias sociaux et a largement contribué à mieux faire connaître sa mission. Un groupe d'étude composé de 30 jeunes a été mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des résolutions 2250 (2015) et 2419 (2018) du Conseil de sécurité et d'un projet exécuté par le FNUAP, le programme des Volontaires des Nations Unies et ONU-Femmes ; ce projet offre aux jeunes une tribune pour plaider en faveur de leur participation aux processus de prise de décisions et de consolidation de la paix.

21. Au Myanmar, le Fonds a alloué, dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes, environ 2,8 millions de dollars à trois projets, qui seront mis en œuvre par des organisations de la société civile. Les projets ont pour objectifs de mettre en place des programmes d'éducation pour la paix, d'établir des entités interconfessionnelles et de renforcer les connaissances des femmes et des filles en matière de médias. Des applications mobiles innovantes et des systèmes de messagerie sociale ont été utilisés dans le cadre d'un projet en cours financé par le Fonds en vue de permettre à des jeunes de milieux divers de mieux faire entendre leur voix en ce qui concerne les questions de paix et de sécurité et de faire part de leurs points de vue et de leur expérience aux principaux décideurs. Le projet a également contribué à la réintégration de plus de 250 enfants et jeunes précédemment associés à des forces ou groupes armés, qui ont bénéficié d'un soutien psychosocial et socioéconomique.

## C. Afrique centrale et Afrique australe

22. Cette année, j'ai déclaré que le Cameroun remplissait les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds. Les priorités définies par le Gouvernement étaient la décentralisation, le désarmement, la démobilisation et la réintégration ainsi que le multiculturalisme. Un investissement de 7,3 millions de dollars a été effectué et l'accent a été mis sur la participation effective des femmes et des jeunes aux initiatives de prévention des conflits, de dialogue et de consolidation

de la paix, l'apaisement des tensions qui règnent en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et le renforcement de la gouvernance locale et de la cohésion sociale à l'échelle nationale. Dans le cadre de l'appui apporté par le Fonds en vue de créer des conditions propices à la tenue des élections et de promouvoir la cohésion sociale, plus de 500 jeunes ambassadeurs et ambassadrices de la paix ont été formés et un réseau de jeunes médiateurs et médiatrices a été établi. En outre, des systèmes d'alerte rapide ont été mis en place au niveau local dans 10 régions.

23. Au Rwanda, à la suite de l'intervention de mon Envoyé spécial pour la région des Grands Lacs auprès du Gouvernement rwandais, le Fonds a approuvé le financement d'un projet d'un montant de 1,5 million de dollars visant à favoriser la réintégration des ex-combattants des Forces démocratiques de libération du Rwanda et des personnes à leur charge qui avaient été rapatriés au Rwanda depuis la République démocratique du Congo. L'investissement est fortement axé sur l'avancement des femmes et l'égalité des genres, en ce qu'il a pour but de renforcer la capacité de la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration de tenir compte de la question de l'égalité des genres dans ses activités de rapatriement et de réintégration. La réintégration réussie des combattants dans leur famille et leur communauté permettrait d'accroître la confiance des membres des Forces démocratiques de libération du Rwanda qui se trouvent encore en République démocratique du Congo dans le processus de rapatriement et de démobilisation.

24. En République démocratique du Congo, les investissements du Fonds contribuent, par l'intermédiaire du Fonds de cohérence pour la stabilisation, aux efforts internationaux et nationaux déployés conjointement dans les provinces orientales du pays. En coopération avec la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, le PNUD, l'OIM et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) ont commencé à apporter un appui aux populations des provinces du Kasaï, du Kasaï-Central et du Tanganyika, où un nombre important de combattants ont été démobilisés et sont retournés chez eux dans le cadre d'interventions axées sur la réconciliation locale, la justice transitionnelle et la revitalisation économique locale et sans exclusive. Le Fonds a investi 6 millions de dollars dans cette initiative, qui vise à mettre à profit la reddition spontanée des combattants en menant, dans les provinces du Kasaï et du Tanganyika, des interventions dans les domaines indissociables que sont l'action humanitaire, le développement et la paix.

25. En République du Congo, le premier projet du Fonds approuvé en 2018 a contribué considérablement à la consolidation de la paix dans la région du Pool, à la suite de la signature par le Gouvernement et les rebelles Ninjas locaux de l'accord de cessez-le-feu en décembre 2017. Il a également contribué considérablement à l'amélioration des conditions de sécurité, à la reprise de la libre circulation et à la restauration de la confiance entre les anciens rebelles Ninjas, les populations locales et les agents publics locaux en ce qui concerne les moyens de subsistance communs ainsi que des infrastructures sociales de base telles que les centres de santé et les centres de formation professionnelle.

26. En République centrafricaine, grâce à la médiation de l'Union africaine, qui a conduit à la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation entre le Gouvernement et les 14 principaux groupes armés, le Fonds a contribué à la mise en œuvre des priorités clés de l'Accord en versant 23,9 millions de dollars ; il a mis l'accent sur le soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité, qui sont composées aussi bien d'éléments des forces de défense et de sécurité intérieure que d'ex-combattants des groupes armés, la communication concernant l'Accord et la cohésion sociale, l'appui au mécanisme de coordination de la mise en œuvre de l'Accord et le soutien à la justice transitionnelle et à la gouvernance locale. D'autres financements

ont contribué à l'élargissement de projets existants concernant notamment les Forces de sécurité intérieure, la médiation de l'Union africaine et la lutte contre la violence de proximité.

27. Au Tchad, le portefeuille croissant du Fonds a permis à neuf organismes des Nations Unies d'appuyer des initiatives de consolidation de la paix dans des régions éloignées du pays et des zones frontalières. Le Fonds promeut, entre autres, la résilience face aux changements climatiques, l'amélioration de la gestion de la transhumance et le renforcement de la gouvernance locale dans un contexte caractérisé par une augmentation des flux de migration. À Farguimé, la collaboration avec les communautés d'accueil, les personnes déplacées et les réfugiés a abouti à des négociations fructueuses entre les différents chefs de village et les autorités, qui ont donné lieu à un accord sur la répartition des zones de pêche entre les populations. Dans le cadre de l'initiative transfrontière Tchad-République centrafricaine, le dialogue institutionnel entre les deux pays sur la transhumance a repris cette année pour la première fois depuis 2012. De plus, la version définitive d'une carte détaillée des infrastructures pastorales a été établie, ce qui constitue une étape importante vers la mise en place d'un système plus solide de gestion des mouvements de transhumance.

28. Au Burundi, le Fonds a continué de renforcer le dialogue, la cohésion sociale, la réintégration des réfugiés, à la suite de leur retour volontaire, et la résilience au niveau local, notamment en faisant avancer la situation des femmes et des jeunes. Une nouvelle initiative rassemble des jeunes femmes et des jeunes hommes affiliés au parti au pouvoir et aux partis d'opposition dans le but de renforcer la confiance, de définir des engagements communs en faveur de la non-violence et de favoriser leur participation constructive à la vie politique du pays. Dans le cadre d'un projet approuvé fin 2018, de nouvelles médiatrices ont été formées en vue de venir renforcer le réseau de médiatrices existant au niveau local, grâce à l'amélioration des compétences et à un soutien entre pairs.

29. En Ouganda, le Fonds a approuvé un nouveau projet qui vise à favoriser la participation des jeunes aux mécanismes de dialogue et de médiation existants aux niveaux local et national et à renforcer la confiance entre les populations et les institutions de sécurité.

## D. Afrique de l'Est

30. En octobre 2019, compte tenu de l'évolution de la situation au Soudan, de la mise en place d'un gouvernement civil de transition et du lancement de pourparlers de paix, j'ai déclaré que le Soudan remplissait les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds, à la suite de quoi celui-ci a approuvé cinq initiatives de consolidation de la paix au Darfour visant à faciliter la transition de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le transfert ultérieur des responsabilités aux institutions nationales. Le portefeuille comprend des projets qui seront exécutés dans chacun des cinq États par le HCR, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'OIM, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ces projets visent à trouver des solutions durables aux déplacements forcés tout en créant des conditions propices au retour et à l'intégration des populations déplacées, à asseoir l'état de droit et à renforcer les capacités locales de consolidation de la paix et les instances locales de règlement des conflits, en faisant participer véritablement les femmes et les jeunes.

31. Au Soudan du Sud, des entités des Nations Unies ont utilisé le Fonds pour appuyer les processus de paix nationaux et locaux. Elles ont notamment apporté une

assistance technique, logistique et financière au dialogue national, qui doit permettre aux dirigeantes et dirigeants politiques et au public d'interagir, d'exprimer leurs préoccupations et de poser les bases de la paix. Compte tenu de la situation sur le terrain, le Fonds s'est laissé une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne les programmes en approuvant une initiative qui vise à lutter contre la violence fondée sur le genre et à favoriser la participation des femmes aux processus de paix, à renforcer les mécanismes de justice et d'établissement des responsabilité aux niveaux infranational et national afin d'accroître l'accès des jeunes à la justice et à faciliter l'accès des femmes aux terres.

32. En Éthiopie, le tout premier projet financé par le Fonds, approuvé en 2018, a permis au Ministère de la paix nouvellement créé de définir une méthode inclusive d'élaboration d'une stratégie nationale de consolidation de la paix et de renforcer les capacités des régions de l'Oromiya et de Sumale et de la région des nations, nationalités et peuples du Sud de résoudre les conflits communautaires, notamment dans les secteurs frontaliers Gedeo-Guji et Oromiya-Sumale. Dans la région de l'Oromiya, le Fonds a joué un rôle déterminant dans la création du Forum des femmes pour la paix, lequel avait pour but de faire une place plus importante aux priorités des femmes dans les activités de consolidation de la paix et d'éclairer les futures consultations sur la stratégie de consolidation de la paix. Pour appuyer la gestion des conflits au niveau local, le Fonds a contribué à la création de lieux d'échange sur les problèmes liés aux déplacements que rencontrent les communautés d'accueil et les rapatriés dans la région de l'Oromya et la région des nations, nationalités et peuples du Sud.

33. En Somalie, le Fonds a continué d'appuyer la consolidation des gains réalisés en matière de consolidation de la paix depuis la mise en place en 2012 du Gouvernement fédéral somalien. En 2019, plus de 800 000 déplacés, rapatriés et membres des communautés d'accueil ont bénéficié directement de la restauration et de la construction d'écoles, d'hôpitaux et de marchés, considérés comme prioritaires par la population, et cinq plans d'action communautaires ont été élaborés dans les États du Hirchébéli et de Galmudug. Le Fonds a encore augmenté ses investissements en approuvant cinq nouveaux projets qui seront exécutés par l'OIM, le PNUD, l'UNICEF, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et l'Organisation mondiale de la Santé, en collaboration avec le Gouvernement et en partenariat avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie. Il contribuera à assurer la tenue pacifique des élections en aidant la Commission électorale nationale indépendante à mettre en place un mécanisme de règlement des différends électoraux et appuiera les mécanismes de coordination de la sécurité en période électorale. Dans le cadre des réformes du secteur de la sécurité en cours dans le pays, il a approuvé un projet visant à empêcher le recrutement d'enfants soldats et à faciliter la réintégration locale des enfants libérés des groupes armés. Dans le cadre de l'appel annuel lancé au titre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes, deux projets axés sur les jeunes ont également reçu un financement ; il s'agissait d'un projet portant sur le lien entre la santé mentale et la consolidation de la paix et d'une initiative locale de consolidation de la paix mise en œuvre par le Life and Peace Institute en partenariat avec Somali Peace Line.

34. À Madagascar, le Fonds a continué de contribuer au renforcement de la bonne gouvernance et des institutions de lutte contre la corruption. En 2019, le premier centre malgache de lutte contre la corruption, établi en 2018 à Antananarivo avec le soutien du Fonds, a rendu 313 décisions, contre 47 en 2018. La Commission nationale indépendante des droits de l'homme, créée grâce à des investissements du Fonds et désormais financée par le Gouvernement, a traité 126 plaintes relatives aux droits de la personne. De plus, le Fonds continue de jouer un rôle unique dans la région du Grand Sud, notamment en apportant un appui en matière d'infrastructures à cinq

nouveaux postes avancés de la gendarmerie et à un centre d'aide juridique qui est maintenant opérationnel à Betroka. Dans cette région, plus de 50 structures locales ont été créées, ce qui a permis de régler 56 conflits locaux de manière pacifique. L'ONU, qui bénéficie d'un appui du Fonds, reste la seule présence internationale dans la région avec un bureau établi dans le cadre de l'investissement du Fonds. En 2019, celui-ci a approuvé de nouveaux projets axés sur la création d'un troisième centre de lutte contre la corruption, le renforcement des relations entre les citoyens et les autorités locales, la lutte contre les migrations liées aux changements climatiques et l'apport d'un appui supplémentaire dans la région du Grand Sud.

## E. Europe et Asie centrale

35. Dans les Balkans occidentaux, le Fonds a largement contribué à promouvoir l'adoption de stratégies multipays et de stratégies sous-régionales en ce qui concernait la participation des jeunes et le renforcement de la confiance dans les institutions gouvernementales. À la suite des réunions tenues dans le cadre du dialogue national en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Serbie, le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO ont organisé, à Sarajevo, le sommet régional intitulé « Dialogue pour l'avenir », auquel ont participé 200 jeunes des trois pays, qui ont discuté de leurs priorités et difficultés communes pour ce qui était de parvenir à la cohésion sociale dans la région. De plus, le Fonds a approuvé l'élargissement du projet de l'Office régional de coopération pour la jeunesse basé en Albanie, l'objectif étant de l'aider à recenser les besoins, les difficultés et les priorités des jeunes de la région en matière de consolidation de la paix, d'améliorer la communication entre ces jeunes et leur gouvernement et de renforcer la confiance qu'ils ont dans les institutions gouvernementales afin d'obtenir des résultats positifs dans ce domaine.

36. En Asie centrale, le Fonds a pour la première fois inclus l'Ouzbékistan dans son portefeuille, en approuvant un projet de 2,2 millions de dollars, qui sera exécuté par le PNUD, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'UNESCO et qui vise à aider les jeunes de la vallée de Ferghana à mieux s'adapter au processus rapide de réforme du pays, à donner aux jeunes femmes et aux jeunes hommes les moyens de susciter des changements positifs et à mettre à l'essai de nouveaux modèles qui devraient permettre au Gouvernement de mettre en œuvre des réformes et de fournir des services de manière inclusive. Un nouveau projet mené au Tadjikistan a pour objectif de promouvoir la participation des jeunes à la vie sociale, économique et politique à différents niveaux, tout en mettant en place des modèles efficaces pour la prévention de l'extrémisme violent. Il a été estimé que le premier projet transfrontalier du Fonds entre le Kirghizistan et le Tadjikistan, qui s'était achevé fin 2019, avait contribué à la prévention des conflits et à l'atténuation des risques parmi les populations locales vivant le long des tronçons de la frontière qui faisaient l'objet de contestations.

## F. Moyen-Orient

37. Au Yémen, le Fonds a investi dans des projets visant à atténuer les effets du conflit et à renforcer la résilience au niveau local. Un projet mis en œuvre par la FAO et l'OIM et ayant pour but de contribuer à l'avancement des femmes dans les provinces de Sanaa et de Lahj et d'atténuer les conflits liés à l'eau qui touchent les communautés agricoles a permis aux femmes de devenir des agents de paix. Dans le cadre de partenariats avec les associations des usagers de l'eau, 15 conflits liés à l'eau ont été résolus et environ 27 000 agriculteurs et agricultrices ont bénéficié d'un meilleur accès à l'eau d'irrigation. Un projet mené dans les centres de détention a contribué à améliorer les conditions de vie de base des détenus dans les zones

couvertes par l'Accord sur Hodeïda, négocié sous les auspices de l'ONU : six prisons ont été remises en état et des cours de formation professionnelle et d'alphabétisation ainsi qu'une formation aux droits de la personne ont été dispensés au personnel pénitentiaire. Le projet a également contribué à améliorer les solutions autres que la détention et l'accès des enfants et des mineurs à l'aide juridique. Ces interventions ont permis de rétablir la confiance de la population dans les services fournis par l'État et servi de point de départ à l'élaboration de mesures de confiance et éclaireront les futurs travaux concernant l'assistance offerte pour asseoir l'état de droit.

38. Au Liban, le Fonds a continué d'appuyer un projet exécuté par le PNUD et l'Organisation internationale du Travail et axé sur des initiatives relatives à l'emploi et au dialogue mobilisant des jeunes Libanais et Syriens. De plus, il a approuvé un nouveau projet de 3 millions de dollars visant à soutenir l'action menée par le Gouvernement et la société civile en vue de promouvoir la vérité et la réconciliation autour de l'héritage de la guerre, notamment dans le cadre des travaux de la Commission nationale qui enquête sur le sort des personnes disparues et des personnes victimes de disparition forcée.

## G. Afrique du Nord

39. En Libye, le Fonds finance un projet exécuté par le PNUD, le FNUAP, le Programme alimentaire mondial et l'UNICEF à Syrte, qui consistera à offrir à des jeunes femmes et à des jeunes hommes, dans un espace sûr, un soutien sous forme de services psychosociaux et d'informations en matière de santé et à les faire participer à la reconstruction de leur communauté en les encourageant à prendre des initiatives et en leur proposant des activités de formation professionnelle et des possibilités d'emploi. Les jeunes participeront activement aux forums politiques et aux réunions avec les autorités municipales afin que leurs opinions soient entendues et qu'il en soit tenu compte dans la prise de décisions au niveau local.

## H. Afrique de l'Ouest

40. En 2019, j'ai déclaré que le Mali remplissait de nouveau les conditions requises pour bénéficier d'un financement du Fonds. Ce dernier a approuvé une nouvelle série de projets qui seront mis en œuvre conjointement par neuf organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations de la société civile, en coordination avec la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA). Cette nouvelle phase tient compte des enseignements tirés de l'évaluation du portefeuille de projets du Fonds effectuée au Mali entre 2014 et 2019. Elle vise à concrétiser certaines priorités stratégiques, à savoir notamment prévenir les conflits en assurant un meilleur accès à la justice, renforcer la cohésion sociale, notamment dans les zones transfrontalières, et donner aux autorités locales les moyens d'améliorer la prestation des services de base. Elle permet également de lancer, dans le sud et le centre du pays, des initiatives locales de médiation et de réconciliation mettant tout particulièrement l'accent sur les jeunes. Dans le cadre de l'Initiative pour la promotion des jeunes et de l'égalité des sexes, le Fonds a alloué 800 000 dollars à un projet exécuté par l'ONUDI et le FENU qui contribue à éliminer les conflits intercommunautaires provoqués par la dégradation de l'environnement grâce à des mécanismes de financement locaux novateurs.

41. Au Niger, le Fonds s'emploie en priorité à éliminer les facteurs de conflit nationaux et transnationaux en mettant l'accent sur l'avancement des jeunes et des femmes et sur la cohésion sociale. Les projets qu'il a financés ont permis d'associer avec succès la population et les autorités, y compris les forces de sécurité et de

défense, à la promotion de la paix et de la sécurité à l'échelon local. Dans les régions de Dosso et de Maradi, le Fonds a créé plus de 350 clubs Dimitra implantés dans 60 villages et rassemblant plus de 10 000 membres, en majorité des femmes, et a déployé pour la première fois 150 médiatrices dans 20 commissions foncières pour contribuer à prévenir les conflits locaux entre agriculteurs et éleveurs. À Tillabéri, 120 jeunes hommes et femmes issus de 30 localités ont effectué une analyse des conflits à l'échelon local qui servira de base aux plans d'action locaux pour la paix qui seront conçus conjointement par les jeunes et les autorités locales. À Diffa, la confiance a été renforcée entre les communautés d'accueil et les réfugiés et déplacés grâce à un dialogue et à des dispositifs d'alerte rapide dont ont bénéficié plus de 25 000 habitants et plus de 200 000 réfugiés et déplacés, et le Fonds a continué d'aider le Gouvernement à démobiliser 245 anciens membres de Boko Haram et à faciliter leur réintégration socio-économique à la faveur d'une stratégie axée sur la collectivité.

42. En Mauritanie, pays marqué par les déplacements et les migrations, le Fonds contribue à prévenir les conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles, lesquelles se font de plus en plus rares à cause des changements climatiques. Son action permet au PNUD, à la FAO, à l'UNICEF et au HCDH de travailler auprès des réfugiés maliens et les communautés d'accueil dans la région frontalière de Bassikounou. Grâce à cette initiative, les autorités et les populations locales disposent d'une carte géoréférencée des ressources naturelles indiquant l'emplacement des forêts, des pâturages, des étangs et des points d'eau, ainsi que d'un cadre de gestion intégrée des ressources naturelles, ce qui permet d'aborder l'exploitation des ressources naturelles selon une approche participative. Les comités locaux de 49 villages contribuent également à désamorcer les tensions entre les réfugiés et les communautés d'accueil, et sont sensibilisés, comme ceux-ci, à la nécessité de protéger l'environnement par le reboisement et la lutte contre les feux de brousse qui détruisent les pâturages. Ces comités ont également nommé 68 coordonnateurs et coordonnatrices pour les questions d'égalité des genres et 15 associations de femmes qui s'intéressent essentiellement aux questions liées aux droits de la personne et à la violence de genre.

43. Au Burkina Faso, le Fonds a continué d'appuyer le Programme d'urgence pour le Sahel en vue d'améliorer la cohésion sociale, de renforcer la confiance dans les institutions et de prévenir l'extrémisme violent dans le nord et l'est du pays, en mettant particulièrement l'accent sur la participation au niveau local et sur l'infrastructure de paix, comme suite aux recommandations de mon représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Des dispositifs d'alerte rapide ont été mis en place dans 110 villages, de sorte que plus d'un millier de responsables locaux et d'autorités locales sont devenus des agents de paix ; plus de 60 clubs de jeunes ont été créés dans 40 villages ; et 411 espaces de dialogue locaux dirigés par des femmes ont été ouverts. En outre, des espaces de dialogue entre les jeunes, les autorités locales et la population ont été créés dans trois villages touchés par un conflit violent, Yirgou, Foube et Barsalhgo, afin de prévenir toute nouvelle escalade. Dans le secteur de la sécurité, 15 mécanismes municipaux de coordination de la sécurité ont été mis en place, et des activités civiques et militaires visant à renforcer la confiance mutuelle ont été organisées. Dans ce cadre, plus de 6 000 certificats de naissance et 5 000 cartes d'identité ont été délivrés aux groupes marginalisés.

44. En Gambie, grâce au solide soutien technique et opérationnel du Fonds, la Commission vérité, réconciliation et réparations a commencé ses travaux en janvier 2019, lesquels visent à favoriser la cohésion sociale et la réconciliation nationale par un processus participatif et inclusif. Les audiences publiques et les activités de sensibilisation qu'elle a organisées ont suscité beaucoup d'intérêt et une large participation, notamment des jeunes et de la société civile. Au cours de l'année, elle a tenu 10 audiences publiques avec 188 témoins et établi des contacts directs avec plus de 34 000 Gambiens dans le cadre de missions de sensibilisation de proximité

sur la justice transitionnelle, y compris au sein de la diaspora. La mise au point d'un vaste programme de réparation en concertation avec les associations de victimes a progressé et la Commission a mis en place un fonds connexe, qui a reçu des dons de tous les secteurs de la société et une contribution d'un million de dollars du Gouvernement. Avec le soutien du Fonds, la Commission nationale des droits de l'homme, forte de cinq membres, est devenue opérationnelle en 2019 et a lancé des campagnes nationales de sensibilisation sur son travail. En ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité, la toute première politique de sécurité nationale du pays a été lancée en juin 2019, accompagnée d'un dialogue inclusif.

45. Au Libéria, le Fonds continue d'offrir un financement essentiel à la concrétisation des grandes priorités qui se sont dégagées dans le domaine de la consolidation de la paix après le retrait de la Mission des Nations Unies au Libéria. En 2019, il a appuyé la mise au point de la deuxième phase du Plan d'action national pour la paix et la sécurité des femmes ainsi que l'adoption de la loi sur la violence domestique. Dans le cadre de ces initiatives, 10 institutions du secteur de la sécurité ont été dotées de groupes chargés des questions de genre. Le Fonds a également facilité la tenue du Dialogue économique national, qui s'est déroulé sur trois jours au début de septembre 2019 et a donné lieu à plusieurs importantes recommandations sur les moyens de pérenniser la paix, tendant notamment à créer une cour des crimes de guerre et des crimes et délits économiques et à donner suite au rapport de la Commission vérité et réconciliation. Il a aussi financé plus d'une quarantaine de dialogues sur la réconciliation menés dans tout le pays, qui ont abouti à l'élaboration de six plans d'action au niveau des comtés visant à mettre en place une politique de réconciliation nationale. Enfin, il a approuvé le financement d'un nouveau projet global de 4 millions de dollars devant contribuer au règlement des litiges fonciers.

46. En Côte d'Ivoire, après le retrait de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, les investissements du Fonds ont continué de favoriser le dialogue intercommunautaire et le règlement des conflits, tout particulièrement les initiatives privilégiant la participation des femmes et des jeunes, et de faciliter le dialogue entre les forces de sécurité et la population locale. Grâce au soutien du Fonds, plus d'une trentaine de comités civilo-militaires ont commencé à fonctionner et se réunissent régulièrement pour régler les problèmes touchant la sécurité de la population locale. Il est ressorti d'une enquête de perception effectuée auprès de la population que le taux de confiance dans les forces de sécurité était passé de 52 % en 2016 à 72 % en 2019. De même, les dialogues et les projets intercommunautaires soutenus par le Fonds ont permis de renforcer les relations entre les différentes communautés. Depuis 2018, 10 500 jeunes ont eu recours au Centre d'information sur la paix, qui est financé par le Fonds, pour aborder certaines questions liées à la prévention et au règlement des conflits, et 1 050 d'entre eux ont décidé de devenir de jeunes ambassadeurs et ambassadrices et mènent à ce titre des activités favorisant la cohésion sociale dans leur communauté. En 2019, le Fonds a approuvé le décaissement de ressources permettant de financer la tenue d'un plus grand nombre de dialogues intercommunautaires et civilo-militaires dans la perspective des élections de 2020.

47. En Guinée-Bissau, le Fonds subventionne la transition du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, qui interviendra à la fin de 2020. En accordant un financement à certains groupes de la société civile, en particulier les groupes de femmes, il a renforcé leur action et contribué à la négociation du Pacte de stabilité puis à sa signature en février 2019. Le Pacte, qui visait à garantir que tous les acteurs politiques continuent de respecter les Accords de Conakry négociés par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, a ouvert la voie à la tenue, en mars 2019, d'élections législatives pacifiques auxquelles le Fonds a également contribué en assurant la supervision par des groupes de femmes et de jeunes. Le Fonds a également subventionné les activités d'une équipe de vérification des faits présentés par les médias pendant les élections ainsi que la

création de la première station de radio féminine de la région à Bafatá, ce qui a aidé à désamorcer les tensions dans les circonscriptions électorales les plus contestées.

48. En Guinée, avec le soutien du Fonds, 12 personnes, dont 5 femmes députées de la majorité et de l'opposition, ont été nommées médiateur ou médiatrice national(e) et formées aux fonctions correspondantes, constituant ainsi un groupe de contact national pour le dialogue et la paix. Leurs interventions ont contribué à renforcer la confiance de la population dans le Parlement et à désamorcer les tensions, y compris au niveau local. En outre, la confiance dans la police a visiblement augmenté dans les huit régions où la mise en place d'un mécanisme de surveillance a eu pour effet de doubler le nombre de plaintes officielles déposées par les citoyens et entraîné le déploiement d'unités de police mobiles destinées à intervenir en cas de violences de genre. Le Fonds a également contribué à financer la mise en place de dispositifs d'alerte rapide auxquels participent près de 1 300 jeunes et la création de conseils locaux de la jeunesse dans 19 municipalités de 5 régions. Ces conseils, composés à 36 % de filles, sont élus directement par les jeunes et collaborent avec les conseils municipaux. Le Fonds a approuvé un nouveau projet de 2 millions de dollars devant contribuer à la mise en place d'un climat propice aux élections en renforçant les infrastructures nationales qui favorisent la paix sociale. Ce projet viendra s'ajouter à trois autres initiatives de promotion de l'égalité des genres et des jeunes, d'un montant total de 3,8 millions de dollars, qui visent essentiellement à associer les jeunes et les femmes à la prise de décisions et aux efforts de médiation pendant la période électorale.

49. En Sierra Leone, le Fonds a continué de subventionner les mécanismes de règlement des différends mis en place après les élections de 2018, qui privilégient notamment les modes alternatifs de règlement, les échanges entre la police et la population locale et les mesures favorisant la réconciliation à l'échelle locale. Par ailleurs, après une longue période d'inactivité, le caucus parlementaire féminin a été revitalisé.

50. Au Togo, le financement octroyé par le Fonds a permis de tenir le premier dialogue entre civils et militaires consacré à l'examen des priorités en matière de sécurité, qui a réuni 75 participants, et, en complément, de dispenser une formation sur les droits de l'homme et le maintien de l'ordre non violent à 1 553 membres des forces de sécurité. Il a également permis de mettre en place près de 40 comités locaux pour la paix, auxquels participent des membres de la communauté, dont des représentants des femmes et des jeunes. Il est ressorti d'une analyse préliminaire que ces projets ont contribué à créer un environnement favorable à la tenue pacifique des élections municipales de juin 2019.

Tableau 2
**Résultats d'ensemble du Fonds pour la consolidation de la paix (2017-2019)**

| *Domaines prioritaires du Fonds pour la consolidation de la paix* | *Nombre de projets* | *Pourcentage de projets en voie d'obtenir des résultats* | *Pourcentage de projets en voie d'atteindre les résultats escomptés et dont des éléments prouvent qu'ils contribuent à la consolidation de la paix* |
|---|---|---|---|
| **Domaine prioritaire 1**[a] | | | |
| 2019 | 35 | 89 | 26 |
| 2018 | 33 | 82 | 24 |
| 2017 | 25 | 88 | 16 |
| **Domaine prioritaire 2**[b] | | | |
| 2019 | 120 | 80 | 32 |
| 2018 | 86 | 84 | 27 |
| 2017 | 45 | 87 | 36 |
| **Domaine prioritaire 3**[c] | | | |
| 2019 | 11 | 91 | 36 |
| 2018 | 10 | 80 | 20 |
| 2017 | 4 | 100 | 50 |
| **Domaine prioritaire 4**[d] | | | |
| 2019 | 20 | 95 | 15 |
| 2018 | 16 | 89 | 6 |
| 2017 | 6 | 94 | 35 |
| **Total 2019** | **186** | **84** | **29** |
| **Total 2018** | **147** | **84** | **19** |
| **Total 2017** | **91** | **89** | **31** |

*Source* : Évaluations de projets, rapports périodiques et évaluations nationales indépendantes du Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

[a] Réforme du secteur de la sécurité, état de droit, désarmement, démobilisation et réintégration, et dialogue politique.
[b] Réconciliation, gouvernance démocratique et prévention et gestion des conflits.
[c] Emploi et accès équitable aux services sociaux.
[d] Capacités de l'État, extension de l'autorité de l'État et gestion des ressources consacrées à la consolidation de la paix.

# IV. Surveillance et gestion du Fonds pour la consolidation de la paix

## A. Groupe consultatif

51. Le cinquième Groupe consultatif, dont le mandat a débuté en 2018, a poursuivi ses travaux. Aux deux réunions qu'il a tenues en 2019, il a donné des conseils sur la teneur et l'orientation de la nouvelle stratégie du Fonds, les approches à adopter en matière de mobilisation des ressources et l'harmonisation avec d'autres instruments. Il a formulé des recommandations, insistant sur le fait qu'il était nécessaire d'élargir et de diversifier la base de donateurs du Fonds et d'appliquer les solutions exposées dans mon rapport de 2018 sur la consolidation et la pérennisation de la paix

(A/72/707-S/2018/43) si l'on voulait affranchir le Fonds de sa dépendance vis-à-vis des contributions volontaires. Il a recommandé d'engager la Commission de consolidation de la paix à faire avancer les discussions entre les États Membres et donné des conseils sur la manière dont la nouvelle stratégie du Fonds devrait concilier bond de géant sur le plan des contributions et maintien d'une efficacité et d'une souplesse maximales. Les membres du Groupe consultatif ont tenu des réunions avec des représentants et représentantes des États Membres versant d'importantes contributions au Fonds, le Président et le Vice-Président de la Commission de consolidation de la paix, la Présidente du Groupe consultatif du Fonds central pour les interventions d'urgence et des représentants et représentantes des institutions de l'Union européenne à Bruxelles. Le Groupe a également exercé son rôle de supervision en participant aux visites effectuées par les partenaires en Gambie et au Niger.

## B. Budget et personnel

52. En 2019, le budget opérationnel du Fonds a continué de dépendre des contributions versées par les donateurs pour couvrir les frais généraux. Les dépenses du Fonds se sont élevées à 2 175 434 dollars. Pour faire face au manque de moyens dont souffraient certaines équipes de pays des Nations Unies, le Fonds a mis en place pendant l'année un fichier d'experts pouvant être déployés pour prêter main forte à la planification, à la conception et à l'évaluation des projets. Il continue également à recevoir du personnel dans le cadre d'accords avec les Volontaires des Nations Unies, du Programme des administrateurs auxiliaires et de détachements de l'OIT, du PNUD, d'ONU Femmes et du HCDH. Si ces mesures ont contribué à combler des carences graves, elles ne peuvent pas être appliquées à long terme. Pour veiller à ce que ses investissements soient correctement contrôlés, le Fonds a renforcé plusieurs mesures de gestion. Il a continué à utiliser un système d'allocation par tranches afin de mieux gérer les risques. Il a également amélioré ses analyses en mettant en place un tableau de bord plus élaboré servant à communiquer l'information sur les projets et a systématisé l'élaboration des projets grâce à la création d'une fiche de suivi pour l'évaluation préalable des projets.

53. Afin de mener à bien la mission qui lui incombe de concrétiser mes ambitions en matière de prévention des conflits et de pérennisation de la paix dans un contexte où les ressources sont limitées, le Fonds continue d'appliquer avec rigueur des mesures de maîtrise des dépenses, notamment en faisant voyager tous les membres de son personnel en classe économique. Il a également renforcé sa capacité de communication afin d'améliorer son rayonnement et de faciliter la mobilisation de ressources, notamment en lançant une plateforme en ligne pour les dons privés en partenariat avec la Fondation pour les Nations Unies.

54. Le Fonds a organisé à Nairobi une réunion de praticiens à l'intention de 35 de ses secrétariats et coordonnateurs et coordonnatrices basés dans 23 pays. Les participants ont réfléchi aux moyens par lesquels il pouvait appuyer le nouveau système des coordonnateurs et coordonnatrices résidents et renforcer les capacités des équipes de pays des Nations Unies, en faisant le lien entre les programmes et les possibilités s'offrant sur le terrain. Tout au long de 2019, le Fonds a collaboré étroitement avec les conseillers et conseillères pour la paix et le développement déployés par le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et le PNUD dans le cadre du Programme commun de renforcement des capacités nationales de prévention des conflits. Ces conseillers et conseillères constituent une ressource essentielle pour les coordonnateurs et coordonnatrices résidents et veillent à ce que le portefeuille du Fonds reste axé sur les priorités en matière de prévention des conflits et s'adapte à l'évolution des circonstances.

## C. Amélioration du suivi et de l'évaluation

55. Comme il ressort du tableau 2, le Fonds a continué de renforcer sa fonction de suivi et d'évaluation en améliorant les orientations données et la communication et la diffusion d'informations de façon à consolider la production de connaissances et l'apprentissage dans tout le système des Nations Unies. En 2019, les organismes bénéficiaires ont réalisé 19 évaluations de projets subventionnés par le Fonds, et celui-ci a mené à bien 4 évaluations par des tiers indépendantes de portefeuilles de pays en Côte d'Ivoire, au Mali, en République centrafricaine et en Somalie. Ces évaluations ont permis d'évaluer l'efficacité du soutien apporté par le Fonds entre 2014 et 2018 et de tirer des enseignements utiles pour les investissements futurs en ce qui concerne la conception de programmes, les modalités de mise en œuvre et les partenariats. Elles ont été complétées par deux examens thématiques sur l'appui fourni dans les domaines de la justice transitionnelle et des jeunes et de la paix et de la sécurité. Le Fonds a également effectué une étude d'évaluabilité en Gambie. Il a par ailleurs fait l'objet d'un contrôle ordinaire effectué par le Bureau des services de contrôle interne, qui a confirmé qu'il était géré de manière satisfaisante. Enfin, pour la quatrième année consécutive, il a reçu, en témoignage de son efficacité et son rôle unique, une note A+ dans le cadre du processus d'examen du Royaume-Uni.

56. L'évaluation du portefeuille du Fonds en Somalie a révélé que celui-ci avait contribué utilement à promouvoir l'application d'approches communes par les entités des Nations Unies dans le pays, puisqu'il avait permis de valider l'efficacité d'initiatives de consolidation de la paix à haut risque et innovantes. Elle a mis en évidence plusieurs réalisations notables, notamment l'efficacité des plans d'action locaux élaborés dans le cadre des projets soutenus par le Fonds et la contribution apportée par celui-ci en ce qui concerne l'extension de l'autorité de l'État, le renforcement de la capacité des nouvelles institutions politiques à offrir des services et l'intégration de la participation de la population à la prise de décisions, autant d'éléments qui ont favorisé la confiance entre les autorités et les citoyens somaliens. À l'issue de l'évaluation du portefeuille de projets au Mali, le Fonds a été salué pour la rapidité avec laquelle il était intervenu dans le nord et le centre du pays et pour la pertinence de son orientation transfrontalière et régionale, et des résultats notables ont été mis en évidence, notamment la mise au point de programmes d'éducation à la paix largement adoptés et d'une loi contre la violence de genre.

57. Il est ressorti de l'évaluation concernant la République centrafricaine que les subventions versées par le Fonds avaient permis de donner au système des Nations Unies les moyens de prendre avec plus d'efficacité des mesures stratégiques aux fins de la consolidation de la paix dans ce pays. Les initiatives du Fonds ont contribué à appuyer des processus politiques essentiels, notamment ceux qui ont conduit à la signature, en 2019, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Elles ont également permis, entre autres, de réduire la violence au sein de certains groupes de population, de rétablir les fonctions essentielles des Forces de sécurité intérieure et de renforcer la participation politique des femmes.

58. En Côte d'Ivoire, les résultats de l'évaluation ont montré qu'en plus de jouer un rôle essentiel dans l'appui au retrait de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, le Fonds avait contribué à atténuer le conflit et à promouvoir la cohésion sociale dans les endroits où il avait permis de mettre en place des initiatives de dialogue entre la population, les autorités locales et les forces de sécurité.

# V. Conclusion

59. En 2019, le Fonds pour la consolidation de la paix a continué de faire la preuve de sa rentabilité et de son efficacité sur le terrain alors que le nombre de projets approuvés et le montant des contributions reçues n'ont que peu progressé par rapport

à 2018. Il a également montré qu'il était particulièrement bien placé pour promouvoir des stratégies communes faisant avancer les réformes des Nations Unies au niveau des pays et qu'il jouait un rôle crucial à cet égard, en offrant un appui à la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies et de coordonnateurs et coordonnatrices résidents autonomes. Il doit ces résultats aux contributions d'un groupe clé d'États Membres et aux fonds reportés des cycles précédents, qui sont aujourd'hui épuisés. Étant donné que le monde continuera probablement d'être en proie à des conflits et que le système des Nations Unies connaîtra de nombreuses transitions, le financement accordé par le Fonds sera encore plus essentiel au cours des années à venir. Pour que le Fonds puisse mettre en application sa prochaine stratégie, qui couvrira la période 2020-2024, les États Membres devront apporter un appui sans précédent ; c'est pourquoi le bond de géant que je demande est plus pressant que jamais.